

PETIT-BOURG FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Le contexte

Les conséquences du changement climatique se manifestent déjà dans notre archipel. Les collectivités sont confrontées à l'élévation du niveau de la mer et à l'évolution du trait de côte qui grignote le littoral.

Elles devront aussi s'adapter à l'augmentation de la température moyenne, pouvant aller jusqu'à plus de 4°C d'ici 2100, provoquant des périodes de sécheresse plus longues et plus fréquentes et une recrudescence des épisodes de très fortes précipitations.

Le changement climatique pourrait également entraîner une intensification de l'instabilité atmosphérique et des phénomènes cycloniques, l'érosion des sols et des mouvements de terrain.

Objectif de la mission



Mairie de Petit-Bourg

Face à ces enjeux climatiques, la commune de Petit-Bourg, ville littorale, bordée par les eaux du Petit Cul-de-Sac Marin, se doit d'anticiper et de préparer son territoire en intégrant des actions adaptées à ses politiques de développement en cours et à venir, afin de réduire sa vulnérabilité.

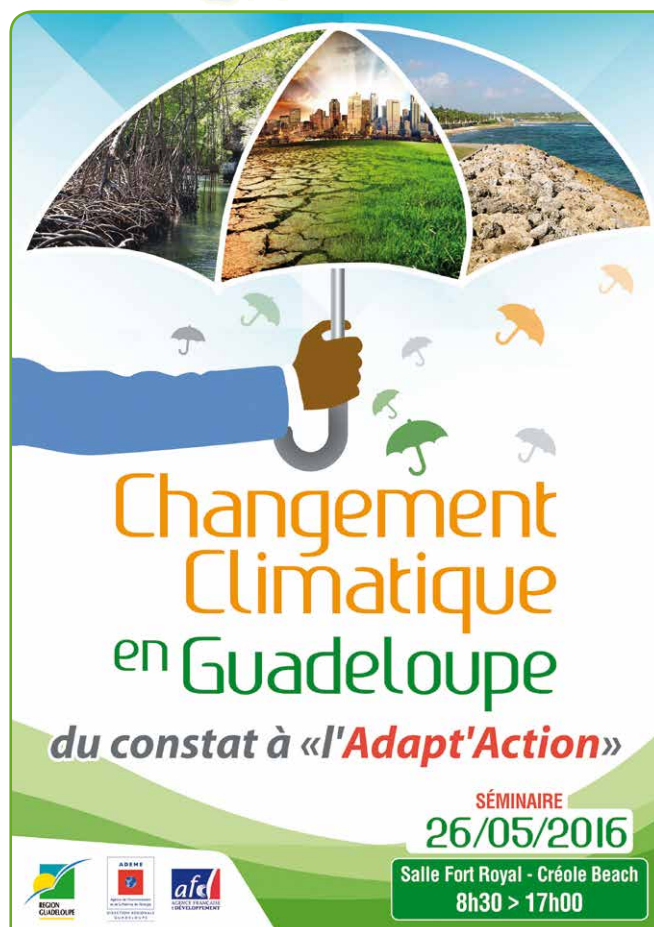
Dans le cadre de l'appel à projet lancé par l'ADEME et le Conseil Régional, Petit-Bourg a choisi de privilégier un travail d'évaluation de l'impact du changement climatique sur l'avant-pays maritime et le littoral avant de passer à un plan d'actions. L'étude fournit une vision d'ensemble des vulnérabilités et des mesures d'adaptation possibles en fonction des menaces et des opportunités liées au changement climatique sur ce territoire.

Elle aboutit à un plan d'actions pluriannuel d'adaptation au changement climatique et à la mise en place d'un processus de suivi et d'évaluation continu.

État des lieux

La commune de Petit-Bourg est aujourd'hui directement impactée par les conséquences du changement climatique. Face à ces nouvelles menaces, la commune s'est engagée à répondre à l'appel à projet lancé par l'ADEME et la Région Guadeloupe pour l'aider à structurer son plan d'adaptation au changement climatique. En effet, la population de la commune, et même de Guadeloupe, pâtit déjà

des épisodes de très fortes précipitations, sources de glissements de terrain et d'inondation des chaussées, mais aussi de la montée des eaux érodant la côte. Les risques sur les aménagements sont très présents, au niveau des ponts et chaussées mais aussi des réseaux (aléas d'embâcles et d'inondation, problèmes de circulation, nuisances sur le fonctionnement des réseaux d'assainissement, contamination des réseaux d'eau potable...) et de l'environnement (services écologiques : faune, flore, paysages...).



Changement Climatique en Guadeloupe
du constat à «l'Adapt'Action»

SÉMINAIRE
26/05/2016
Salle Fort Royal - Créole Beach
8h30 > 17h00

Logos: BIODIVERSITÉ GUADELOUPE, ADEME, afa, REGION GUADELOUPE, CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA GUADELOUPE

PETIT-BOURG FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Description de l'opération

Forte de ces constats, la commune de Petit-Bourg s'est lancée dans une démarche d'intégration des bonnes pratiques et de réorientation de la stratégie pour limiter durablement la vulnérabilité des territoires les plus exposés de la commune.

1. Élaboration du diagnostic de vulnérabilité du territoire :

a. État des lieux des évolutions climatiques passées et les perspectives

- › État des lieux
- › Caractérisation de la vulnérabilité du territoire
- › Évaluation des conséquences possibles pour le territoire
- › Concertation de la connaissance collective (état des lieux)
- › Réunion des élus et responsables de service pour la restitution du diagnostic

b. Définition et structuration d'une stratégie d'adaptation

- › Détermination d'objectifs stratégiques
- › Concertation de la connaissance collective (validation des priorités, définition des objectifs stratégiques)
- › Production du rapport diagnostic pour la définition d'une stratégie territoriale d'adaptation

2. Recommandations

a. Plan d'actions

- › Élaboration du plan d'actions d'adaptation : plan et fiches-actions
- › Définition des moyens et du mode de gouvernance

b. Démarche d'évaluation

- › Formalisation des indicateurs
- › Définition de la procédure de suivi
- › Participation aux journées d'échange ADEME-Région

Une large concertation des différents acteurs du territoire sera réalisée tout au long de la mission.

Coût de l'opération

- Réalisation du diagnostic de vulnérabilité accompagné de recommandations : **37 950 euros.**
- Les aides publiques (ADEME, Région) apportées à cette opération sont de **30 360 euros.**